

Evaluation Alternance/Stage

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

L'alternance permet d'acquérir une expérience professionnelle de 9 mois ou plus, au sein du service d'ingénierie patrimoniale d'une banque, d'une compagnie d'assurance ou d'une étude notariale. L'étudiant passe trois journées par semaine en entreprise.

A défaut d'alternance, un stage de 3 mois minimum est obligatoire.

Compétence à acquérir :

Une expérience professionnelle